



LE TRAIT D'UNION

Saint-Piat et ses Hameaux

N° 74 – Décembre 2012

Bulletin Communal d'Information

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr*

Edito	page 1
Rétrospectives 2012...	pages 2 à 7
Hommage Ernest Bobet	page 8
Vie associative.....	pages 9 à 15
Informations	Pages 16 à 19
Agenda	page 19
Etat civil	page 20

Heures d'ouverture de la Mairie

Mardi	17 h 00 à 18 h 30
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00
Judi	17 h 00 à 18 h 30
Samedi	9 h 30 à 11 h 00

Edito

Madame, Monsieur,

Se regrouper pour affronter les événements, se réunir pour profiter aussi des bons moments, échanger, discuter plutôt que s'affronter, ça peut aussi, à défaut de nous engager dans un optimisme exagéré, au moins construire un peu de lien social, de relation et retrouver ainsi le sens de quelques mots dont notre République en a fait une partie de sa devise, **comme la fraternité.**

Faisons, et ça ne coûte rien, des vœux d'amélioration de la situation générale, sociale et économique, souhaitons une stabilité dans nos institutions, de la sagesse dans les grands débats, afin que notre pays et l'Europe, ballotés dans cette crise financière, puissent s'en sortir sans trop de dégâts. Les expériences du passé prouvent, que ce sont les plus humbles qui les paient, en général, au prix fort.

Je voudrais adresser des remerciements pour leur concours et leur travail au personnel municipal, administratif et technique. Quand j'observe de la Mairie les besoins de nos concitoyens, je me dis : « que ça n'est pas de moins de services publics que la population a besoin, mais au contraire ; et sans moyens humains, matériels et financiers, aucune mission de service public n'est possible ».

Je voudrais rappeler cette phrase du Général de Gaulle et ce sera mon souhait.

« Quand les Français croient à la grandeur des causes, ils font de grandes choses, quand ils croient à la petitesse de leurs intérêts, ils font de petites choses ».

A toutes et à tous j'adresse en mon nom et celui du conseil municipal, nos vœux les plus sincères, d'abord en priorité la santé, le travail, et la réussite personnelle pour 2013.

Michèle Martin



Ce moment privilégié rassemble de plus en plus de personnes. Grands-parents, parents, petits enfants, jeunes, sont là. Nous vous donnons RDV le lundi 1^{er} avril 2013, ce ne sera pas un Poisson d'Avril !

Vendredi 13 et samedi 14 juillet 2012

Le vendredi 13 juillet, les communes de Mévoisins et Saint-Piat ont bravé le mauvais temps, en proposant une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice... Aucun « pétard mouillé », le spectacle fut à la hauteur.

La municipalité de Saint-Piat a choisi le 14 juillet pour récompenser les récipiendaires qui demandent et reçoivent ce jour-là leur médaille du travail. Cette année ont reçu : la médaille Grand Or, Mme Bernadette JEHANNET ; la médaille d'or Ms Jean-Paul BAUDOIN, Michel BEHUE et Thierry GUILLEMET ; la médaille d'argent, Mme Suzanne RAULT et Ms Yannick LE GLOANEC et Stéphane THIEUX ; et la médaille de vermeil, Mme Elisabeth BODAINÉ et Ms Jean-Paul BAUDOIN, Vincent GRANDJEAN et Michel TINGAULT.

A l'issue de cette cérémonie, les festivités ont eu lieu à la salle des fêtes, toujours à cause du mauvais temps.

Les personnes présentes ont pu assister au spectacle donné par les Majorettes de Mainvilliers, ainsi qu'à une démonstration de danse Country par l'association « les Amis d'Illschwang ». L'animation de cette journée a été assurée par l'orchestre de Monsieur Jacky Piat, le Comité des Fêtes proposait des jeux comme la pêche à la ligne, le chamboule-tout, le jeu de la grenouille et les traditionnels jeux de tir (carabine, fléchettes et tir au panier pour les tout-petits) qui ont amusé petits et grands.

Merci à tous les bénévoles qui se sont occupés des frites/saucisses au profit du CCAS.



Réunion des arbitres - samedi 1er septembre 2012

Il a été rappelé lors de cette rencontre que le district d'Eure et Loir de football compte 100 arbitres sous la présidence de Monsieur Fabrice Lemaire, nouveau Président de la CDA, ce jour-là Messieurs Gaëtan Besnier et Roger Noel, membres du Comité du District étaient présents en compagnie de Madame le Maire.

L'amicale des arbitres de football est présidée par Monsieur Malik Amesrar avec comme 1er vice-président Monsieur Alexis Maugars.

Prochaine rencontre des arbitres à Saint-Piat le 31 août 2013.



Comme chaque année, le dimanche 2 septembre s'est déroulé le repas habituel des habitants de Grogneul. Celui de Changé a eu lieu le samedi 8 septembre. L'occasion pour les habitants des hameaux de se retrouver. Pour l'anecdote, à Changé, « un gars de ch'Nord a fait goûter les « fricadelles » » aux habitants présents ce jour-là. Bon nombre d'entre nous avons découvert ce « patrimoine de la gastronomie ». Afin que ces instants de convivialités perdurent, des femmes et des hommes de notre village donnent beaucoup de leur temps pour organiser ces bons moments. Merci à eux.

**Pour abriter vos réunions, manifestations, fêtes de famille en plein air, le Comité des fêtes loue son barnum.
Contact : Mme Claudine COOLEN au 02 37 32 43 64**



Repas des Retraités samedi 13 octobre 2012

Dorénavant ce rendez-vous est ouvert aux personnes à compter de 67 ans (âge légal de la retraite).

Cette année encore, nous avons passé un agréable moment autour d'un repas proposé par le restaurant « les Quatre Vents », qui s'est achevé par la farandole des desserts proposée par Laurent Provendier.

La chaleur ambiante de la salle des fêtes, créée par l'animation de la Compagnie Vol de Nuit, avec Cathy Lamy et Frédéric Labasthe (accordéoniste), contrastait avec le temps qu'il faisait dehors...

Cathy Lamy, habitante de Grogneul, avec son accordéoniste ont présenté un récital sur la gastronomie et l'amour, des chansons connues et parfois même un peu grivoises.

Cette journée se termina par quelques danses, pour le plaisir de tous.



« De l'ignorance naît l'inconscience. »

Citation de [Victor Hugo](#) ; Actes et paroles - 1875.

Commémoration 1962 – Guerre d'Algérie - 50^{ème} anniversaire

Sources : Question écrite n° [128562](#) publiée au JO du 21/02/12 - Réponse ministérielle du 24/04/12

La date officielle de la journée d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie est fixée au **5 décembre par le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003**.

Cette date correspond à l'hommage officiel de la Nation, désormais rendu tous les ans, dans chacun de nos départements et chacune de nos collectivités d'outre-mer. Il s'agit d'un hommage en l'honneur des morts engagés dans le conflit, et non de la commémoration d'un événement particulier.

Les commémorations ont vocation à rassembler la Nation autour d'évènements symboliques et fédérateurs. Parce qu'il s'agit d'une page d'histoire douloureuse et contestée, l'année du cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie ne donnera pas lieu à des manifestations officielles spécifiques, autres que la journée nationale du 5 décembre 2012 en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Les associations demeurent bien évidemment libres d'organiser des manifestations publiques correspondant à des anniversaires d'évènements qu'elles jugent dignes de commémoration. Parmi ces dates, figure l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars, en référence aux accords d'Evian du 18 mars 1962.

Commémoration 1945 – mardi 8 mai 2012

Lors de ces jours de commémoration, nous bénéficions pour la majorité d'entre nous de jours fériés, n'oublions pas que des hommes et des femmes ont combattu jusqu'à donner de leur vie pour la Liberté, notre Liberté. A l'école, à la maison nous avons le devoir de rappeler à nos enfants ce que ces jours de commémoration signifient.

Commémoration 1944 - mercredi 15 août 2012



A Saint-Piat peu avant le 16 Août 1944 des éclaireurs américains avec 2 véhicules blindés armés venant de Chartainvilliers ont fait le tour de la place Vauvillier, sans que personne ne descende, pour voir la situation rapidement, puis ils sont repartis.

Ce 16 août 1944 à Saint-Piat Des soldats allemands se sont arrêtés au bord de la rivière entre 2 propriétés au bout d'une sente qui n'existe plus aujourd'hui. Avec des résistants, Robert Poisson fit prisonniers des soldats allemands, arrivés au carrefour des rues Jean Moulin et de celle qui porte maintenant son nom. A 16 heures, il est atteint mortellement par une balle tirée par un soldat posté à une fenêtre d'une propriété de Dionval.

Quelques heures après la mort de Robert Poisson : Raymond Vauvillier, (qui est le boucher de Saint-Piat depuis 1942) et Albert Lehoux (qui venait du moulin de Soulaire à vélo pour voir sa famille à Grogneul) ainsi qu'André Legros sont tués à l'entrée de Dionval. Un soldat allemand qui voulait se rendre trouve également la mort. C'est par la route de Chartainvilliers qu'est arrivée le **17 Août 1944** la 7^{ème} division blindée américaine du Général Silvester. **Saint-Piat fut libérée.**

Le 25 Août 1944, Paris était libérée.



94^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Armistice victorieux pour la France et ses alliés quatre années de combat meurtriers face à l'Allemagne et aux Empires Centraux.

Il n'est pas une ville, pas un village de France qui ne garde gravé dans la pierre d'un monument, le souvenir de ceux qui sacrifièrent leur vie pour la Patrie et la Liberté.

Le 11 novembre 1918, la France déplorait :

- 1 400 000 morts
- 740 000 invalides
- 3 000 000 de blessés
- Des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

N'oublions pas ce lourd bilan, ni le courage héroïque des soldats de ce conflit, appelé à juste titre, la « Grande Guerre ».

En ce jour de commémoration, rendons hommage aux combattants de tous grades, français et alliés, qui ont fait preuve, dans tous les secteurs du Front, d'un courage exemplaire méritant la reconnaissance de la Nation.

En ce jour de recueillement, associons à l'hommage que nous rendons à nos glorieux aînés, les « Poilus », le souvenir de tous les « Morts pour la France ». Inclignons-nous devant la douleur de leurs familles, si cruellement éprouvées.

L'UFAC et ses 44 associations nationales, fidèles au souvenir de toutes celles et tous ceux, victimes de toutes les guerres, invitent la jeunesse à œuvrer pour un monde de Paix plus juste, plus solidaire et plus fraternel.

Source : message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Marché Saint-Just – dimanche 14 octobre 2012



Nous pensions qu'en proposant ce marché le dimanche, vous seriez venus plus nombreux. Est-ce le mauvais temps qui vous a retenu au chaud ou la conjoncture économique ? C'est vrai que les Artisanales de Chartres avaient lieu le même jour.

Domage !... Les produits proposés pour la majeure partie, étaient de conception artisanale. L'occasion d'admirer le savoir-faire des exposants présents ce jour-là, et de préparer les fêtes de fin d'année à des prix raisonnables.



Le Comité des Fêtes fait son théâtre

Quelle belle soirée !

Samedi 3 novembre, le comité des fêtes de Saint Piat avait organisé cette soirée théâtrale.

Nous étions cent vingt personnes, dont certaines venues de bien loin, pour applaudir la pièce "Une heure et demie de retard" de Gérald Sibleyras et Jean Dell.

L'excellente interprétation de Catherine Delannoy et Guy Le Roux (tous deux habitant notre région), a emporté l'enthousiasme et les rires de l'assistance.

Un texte très drôle, très réaliste, au point que certains spectateurs ont pu dire : "Par moments, je me croyais à la maison !"



Le Père Noël à Saint-Piat ...

C'est le samedi 8 décembre dans l'après-midi que s'est déroulé dans une ambiance feutrée et attentive le spectacle charmant de la Compagnie du vol de nuit, puis le père Noël est arrivé après un long voyage, chargé de cadeaux, il a accueilli les plus jeunes enfants de notre village.

L'émotion des petits était à son comble, leurs grands yeux reflétaient l'émerveillement.



Un petit goûter clôtura la manifestation.

Le père Noël s'en est allé rejoindre ses rennes et son traineau pour préparer le grand jour de Noël.



Initiation à l'informatique :



Courant 2011, le CCAS avait interrogé les retraités de St-Piat sur leur besoin d'activité. Ce qu'ils souhaitaient en priorité étaient l'initiation à l'informatique.

Pour répondre à cette demande, ce printemps et cet été 2012, plusieurs stages à destination des aînés se sont déroulés dans la salle Geneviève de Boever. Ces stages étaient assurés par Mme PYGA de « Nathaide ». Quatre séances de trois heures chacune ont permis de s'initier au maniement de

l'ordinateur, des clés USB, des cartes mémoires d'appareils photos, et ainsi par des exercices pratiques d'obtenir des réalisations créatives et pour certains groupes éditer une carte postale de St-Piat.



C'ETAIT EN 1912... IL Y A CENT ANS !



Les membres du Conseil municipal, le 19 mai 1912, jour de leur installation, encadrés par les responsables des pompiers et par l'instituteur, secrétaire de mairie.

Au premier rang, de gauche à droite : Marie CHAUVRON (second des pompiers) Emile PICHARD, Gustave FOUBERT (Adjoint au Maire) **Ernest BOBET** (Maire) VORIMORE, Prosper MAURY, Abel BOUJU, LAILLET (Chef des pompiers)

Au second rang, de gauche à droite : Emile BINET, DAGRON, LHOMME, Arnaud BEAUMONT, DUPRÉ (Instituteur, secrétaire de mairie)

Né à Saint-Piat, le 14 mars 1842, Ernest Eugène BOBET aura marqué la commune. Fils de Jean Jacques BOBET, garçon meunier puis marchand de bois, et de Marie BESLOT couturière qui reprendra l'affaire de son mari à sa mort en 1845, il sera élu Conseiller municipal du 6 août 1870 au 8 mai 1892 assurant le secrétariat du Conseil en qualité de plus jeune élu -il avait alors 28 ans- jusqu'en 1878.

A nouveau conseiller en 1895, il devient Maire du 23 janvier 1881 au 21 mai 1888 avec Firmin RIBAUT comme adjoint.

Le 21 mai 1888, il est réélu Maire mais n'accepte pas cette fonction, son épouse n'étant, probablement, pas en très bonne santé ; elle décèdera en février 1892. Il reste néanmoins Conseiller municipal.

Remarié en mars 1899, il est à nouveau élu Maire le 27 décembre 1908 et le restera pendant 11 ans jusqu'au 7 décembre 1919. Il décèdera le 9 décembre 1926.

Au cours des mandatures d'Ernest BOBET, de nombreuses réalisations seront engagées :

- création d'une caisse des écoles en mars 1882,
- ouverture d'un cours d'adultes en 1884,
- institution d'une commission scolaire en 1884 et en 1910 fourniture gratuite de livres et d'encre aux élèves des écoles,
- décision de la construction d'une maison d'école de garçons avec mairie en 1887,
- constitution, sauvegarde et développement du réseau des voies communales et des chemins ruraux, ceci tout au long de ses mandats avec de nombreuses acquisitions foncières pour l'aménagement de ce réseau,
- construction de passerelles sur l'Eure en 1881/1882 : celle reliant Grogneul à Chimay et celle située au droit du « Champtier » du Gros Orme (actuelle passerelle DEBERLY)
- premier établissement de bordures de trottoir et de caniveaux dans le bourg de Saint-Piat en 1909, puis en 1914,
- construction, en août 1910, d'un refuge pour passagers (accueil des S.D.F.)
- accord pour la création, dès août 1912, d'un syndicat intercommunal en vue de la concession d'une distribution électrique,
- premier règlement du cimetière en février 1914,
- achat de deux isoloirs (les premiers) en février 1914,
- création d'un comité communal d'action agricole en février 1916.

Ainsi, pendant près de cinquante ans, Ernest Eugène BOBET se sera dévoué pour la Commune de Saint-Piat. D'ailleurs, à trois reprises, le 16 mai 1909, le 8 mai 1910 et le 10 mai 1914, le Conseil municipal, à l'unanimité, le félicitera pour *"le zèle et le dévouement qu'il apporte pour administrer la Commune ainsi que de la façon parfaite dont il a géré les finances communales"* en associant aussi à cette reconnaissance M. DUPRÉ, le secrétaire de mairie.

Les activités de l'association en 2012



Elles ont permis à l'association de présenter les études menées par les membres du CA et de créer des liens avec d'autres associations départementales.

L'assemblée générale tenue le 17 mars a été l'occasion d'exposer aux membres le résultat des travaux conduits en 2011. Y ont été évoqués la découverte de plans anciens de Grogneul, l'histoire du château de Saint-Piat, la technique des moulins ou encore les métiers exercés dans notre village au 19^e siècle.

Les journées de l'environnement (2 juin) et du patrimoine (16 septembre) ont été des moments conviviaux d'échanges et de présentation de notre patrimoine. Nous remercions tous ceux qui nous ont ouvert leurs portes et reçus le temps d'une interview.

En octobre, l'association a organisé la venue du Comité archéologique d'Eure-et-Loir ainsi que de la Société archéologique d'Eure-et-Loir dans le cadre du programme de l'aménagement du Camp de César pour la mise en place d'un circuit de visite, toujours en cours.

De nouveaux bulletins ont été édités, d'autres ont fait l'objet d'une réédition corrigée. **Tous sont maintenant disponibles à l'épicerie du village, pour le prix de 3€.**

Vous êtes tous cordialement invités à **l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 9 mars prochain à la salle polyvalente** Nos activités ne sont bien évidemment pas réservées aux membres du CA. Toute personne intéressée peut faire part de ses idées à la présidente Madame Isabelle de Lamberterie.

Nous vous y attendons nombreux et souhaitons à tous une très bonne année 2013.

Amis pêcheurs

Une fois de plus l'association de pêche de Jouy, St-Prest, St-Piat a fait un très gros effort d'alevinage sur le parcours des 3 communes (13 km d'accès) en déversant : Gardons, Sandres, Brochets... soit environ 300 kg pour un montant de 2400€.

Prochain déversement de truites pour le 16 mars.

Nous espérons rencontrer beaucoup de jeunes et de moins jeunes sur les bords de l'Eure en 2013.

Pour la prochaine saison, les permis de pêche seront en vente tous les samedis matin de 10h00 à 11h30 à dater du 17 février dans le petit local à côté de la salle des fêtes de Saint-Piat.

L'association se joint à moi et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement, le **Président, G.Poitrimolt.**



COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Présidente : Marie-Claire Thomain tél. : 02 37 83 42 21 - Adresse mail du Comité : maintenon.jumelage@orange.fr

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : le canton de Maintenon et ses 19 communes est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière.

Les échanges de l'année 2012 témoignent de la vie du jumelage franco-allemand :

En mars, un groupe de 18 élèves germanophones du collège d'Epéron et leur professeur d'allemand ont séjourné à Amberg. Ils ont visité les villes d'Amberg et de Nuremberg. Fin mars en retour, un groupe de jeunes allemands du lycée Max Reger d'Amberg a séjourné à Epéron. Le week-end du 1^{er} mai, c'est un groupe de 33 adhérents du CCLER qui a été accueilli à Sulzbach-Rosenberg et hébergé dans les familles allemandes. A la mi-mai, c'est un groupe de 50 adhérents des « Amis d'Illschwang » de saint-Piat qui a participé au voyage et aux festivités organisées par la ville d'Illschwang, dont une rencontre franco-allemande de football. A chaque fois, c'est pour beaucoup l'occasion de retrouvailles avec des amis de longue date, et pour d'autres, la découverte d'un accueil chaleureux parmi les paysages de la haute Bavière.

C'était en 2012 le 45^{ème} anniversaire du Jumelage. Les manifestations d'anniversaire ont eu lieu les 13 et 14 octobre 2012, en présence d'une importante délégation de 52 allemands, élus bavarois et sympathisants, emmenés par le Landrat de l'Etat de Bavière Richard Reisinger. Le renouvellement du serment du jumelage a eu lieu en mairie de Bleury-Saint-Symphorien et la Charte du 45^{ème} anniversaire y a été signée. Un repas festif réunissant allemands et français, adhérents du Comité, a ensuite eu lieu dans la salle des fêtes de Bailleau-Armenonville.

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à la salle polyvalente de Droue-sur-Drouette.

Le Comité édite désormais une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : maintenon.jumelage.monsite-orange.fr

Les projets pour 2013 : Un nouvel échange scolaire est en préparation en début d'année au Collège d'Epéron et deux échanges pourraient voir le jour entre musiciens d'une part et pompiers de l'autre.

JUMELAGE SAINT-PIAT * ILLSCHWANG - Association « les Amis d'Illschwang »

Les Amis d'Illschwang ont fêté avec leurs amis bavarois les 26 ans de leur jumelage lors du week-end de l'ascension. Sous un soleil magnifique, le week-end a été une réussite, grâce à l'organisation mise en place par Cassandra Pickel, avec le soutien actif du Bürgermeister (équivalent du Maire) **M. Hans Pickel**.

Vendredi 18 mai, vers 15 h 00, tous les amis français et allemands se sont retrouvés pour inaugurer la place de Saint-Piat à Illschwang, où les écussons des 2 villages ont été gravés dans la pierre, et où un affichage retraçant l'amitié entre les 2 groupes a été dressé de façon pérenne, afin de transmettre à tous les promeneurs, l'histoire de l'amitié entre les participants. Illschwang est le village départ de chemins de randonnées nordiques touristiques très fréquentés. La rencontre de football entre les 2 clubs a eu lieu sur le magnifique stade d'Illschwang. Une rencontre tout à fait conviviale et fair-play de la jeunesse française et allemande qui était très heureuse de cette rencontre (résultat : 2/2).

Samedi 19 mai, la visite de Régensburg était organisée et pilotée par les dirigeants du Club SV Illschwang : Thomas Dirlir et Manfred Herbst ont accompagné le groupe toute la journée.

En soirée, les participants se sont retrouvés pour la soirée officielle, où l'invité d'honneur était **M. Reizinger**, Landrat du Canton Schulzbach-Rosenberg qui a chaleureusement remercié **Hans Pickel**, Bürgermeister, **Cassandra Pickel** la responsable d'Illschwang et **Françoise Simonnet** la Présidente de l'association pour leur investissement et leur implication dans ces rencontres sportives et amicales très appréciées.

Il a rappelé le dévouement de tous depuis plus de 26 ans et à donner rendez-vous en France, en Octobre prochain aux organisateurs.

L'église de Saint-Piat ainsi que le jardin d'Illschwang peints par un artiste local M. Brugniez Gérard ont été offerts aux officiels présents. Le trophée symbole de l'amitié (2 mains liées) avait été sculpté par un ébéniste de St Piat.

Le chemin du retour fut long mais très gai, avec des idées plein la tête **pour organiser en 2014**, la venue de nos amis d'Illschwang à Saint-Piat.



Françoise SIMONNET, Présidente « les Amis d'Illschwang »



Il est à regretter que le Maire de Saint-Piat, en qualité de représentant officiel, n'ait pas été convié.

Le Conseil Municipal.

VTT ST PIAT LES GARENNES

Né en 1989, nous allons fêter nos 23 ans d'existence, malgré de nombreux problèmes nous résistons. Pour 2013 nous avons 26 licenciés au club (hommes et femmes).

La randonnée VTT et pédestre n'a pas eu lieu cette année, car il y avait environ 400 pèlerins dans la commune. Ce jour-là, alors pas facile de rajouter 200 VTT dans nos chemins. Par mesure de prudence nous avons préféré annuler cette organisation qui était notre seule source de revenu pour faire fonctionner le club (nous n'avons aucune subvention).



Avec nos nouveaux maillots offerts en parti par le garage RENAULT de Pierres (M. MORIN) vous pouvez venir nous encourager dans de nombreux départements (91-78-72-27-45-61-63).

Lorsque nous sommes à ST PIAT le rendez-vous est toujours le dimanche à 9 H à la gare de ST PIAT.

Pour tous renseignements : ROCHER Bernard 15 rue de la gare ST PIAT- Tél : 02.37.32.34.39

AS SAINT-PIAT FOOTBALL – SAISON 2012/2013

L'AS SAINT-PIAT a repris les chemins des stades, pour la saison 2012/2013.

15 joueurs Juniors, Séniors et Vétérans ont repris l'entraînement, et les matchs depuis fin septembre 2012 en UFOLEP.

Le stade de Saint-Piat, n'étant toujours pas praticable, les matchs auront lieu systématiquement à l'extérieur le dimanche matin à partir de 10h00. Le rendez-vous hebdomadaire a lieu dès 9h00 sur la place Vauvillier de Saint-Piat.

Les adhérents joueurs et dirigeants porteront les couleurs de notre club qui officie dans le département depuis plus de 35 ans.

Bien sportivement, et à bientôt sur les stades du département.

Françoise SIMONNET, Présidente « AS Saint-Piat Football »

AVIS AUX JEUNES

Après bien des soucis, les travaux de l'arsenal sont sur le point de s'achever.

L'association « Le Coin des Jeunes » va enfin pouvoir prendre son envol !

Les différents problèmes rencontrés ont pu en décourager certains, mais quelques-uns ont gardé l'espoir. Les jeunes pionniers de cette association sont maintenant lycéens étudiant ou travailleurs, mais ils ont eu le mérite de réfléchir à une organisation et un règlement pour le bon fonctionnement d'un groupe de jeunes.

Afin d'être au rendez-vous pour l'inauguration, nous vous donnons rendez-vous pour une

Assemblée Générale le vendredi 8 février 2013

Salle de l'Arsenal à 19 h.

Le bureau étant composé d'adultes et de jeunes, parents et enfants sont donc conviés à cette réunion. Je formule l'espoir de vous voir nombreux !

C'est vous les jeunes qui ferez vivre cette association et c'est vous aussi qui ferez que l'Arsenal sera un lieu de convivialité.

Les fêtes de fin d'année approchent, je profite donc de cet espace pour vous souhaiter un joyeux Noël et une belle et bonne année 2013.

A vous les jeunes mais aussi à vos familles.

Françoise Echeviller, Présidente du « coin des jeunes ».



Pop English à Saint-Piat

Depuis près de 40 ans, l'association de loi 1901 Pop English Créations organise des ateliers d'initiation à l'anglais selon une méthode originale basée sur la chanson pour les enfants de 3 à 10 ans.

Le support, des chansons originales illustrées par des clips animés pleins de couleurs et de fantaisie conçus par Michèle-Marie, auteur compositeur interprète avec la collaboration de Laurent Voulzy pour la musique. Les enfants assimilent ainsi du vocabulaire, des structures de phrase que l'animatrice, leur permet de réutiliser en chantant, en jouant au memory, au travers de parcours guidés, ou bien encore au travers des saynètes de théâtre selon l'âge et le niveau des enfants.

Arrivée sur Saint Piat l'an dernier, Céline Dampierre, Responsable Pop English depuis 6 ans sur la Région parisienne, a organisé durant les vacances de février et de printemps 2012 des stages thématiques afin de sensibiliser les enfants à cette méthode.

En plus des stages thématiques qui se dérouleront tout au long de l'année, des ateliers hebdomadaires sont mis en place, les lundis et vendredis après la classe, dans la salle Geneviève de Boever*.

Vous pouvez contacter Céline au 06.62.05.51.55 ou par mail celine.dampierre@popenglish.com

* **Planning des ateliers hebdomadaires :**

Le lundi	* de 17h15 à 17h45 pour les 3/4 ans	Le vendredi	* de 17h05 à 17h45 pour les 5/6 ans
	* de 17h50 à 18h35 pour les 8/10 ans		* de 17h50 à 18h35 pour les 6/7 ans

Dernière minute

Un canoë a été trouvé abandonné. Son propriétaire peut se manifester auprès des services techniques ou de la Mairie afin de le récupérer.





145 jeunes et adultes ont bénéficié l'année dernière des différentes activités sportives et culturelles proposées par l'Amicale des villages de St Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire.

Danse, musique, théâtre, chant, dessin, loisirs créatifs, fitness, Tai Chi Chuan... plus de 15 activités sont à nouveau disponibles cette année pour tous les amateurs en herbe ou les plus aguerris.

Les restitutions de fin d'année (spectacles ou portes ouvertes) sont toujours appréciées et réunissent de nombreux spectateurs. Les dates pour 2013 vous seront communiquées en début d'année.

Trois animations ont également rythmé l'année : une balade familiale ponctuée d'énigmes, au fil des lavoirs, un spectacle en rouge et blanc, au cours duquel les lutins du père Noël ont eu bien du fil à retordre et une journée pour visiter le Clos Lucé et la réserve de Beaumarchais.

Le succès des différentes représentations est un véritable encouragement pour tous les bénévoles de l'association.

Nous vous avons donné rendez-vous pour :

✿ un « conte » à rebours de Noël à 4 temps, chaleureux et magique:

- Le 1er décembre 18h place de l'église de Mévoisins ;
- Le 08 décembre 18h dans la cours de l'école de Soulaire,
- Le 15 décembre 18h à la mairie de Chartainvilliers,
- Le 22 décembre 18h au jardin d'Illschwang de St Piat.

Nous vous donnons rendez-vous pour :

✿ un rallye pédestre familial le **dimanche 02 Juin 2013**

- Départ à 10h de la salle des fêtes de St. Piat - qui sera suivi d'un apéritif /casse-croûte offert à tous les courageux participants !



Nous remercions Edith Gouin pour son investissement dans l'association depuis de longues années où elle a occupé tous les postes jusqu'à la présidence. C'est Flore Foulon qui a repris cette fonction.

A bientôt donc et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou idée à soumettre :

amicaledes4villages@gmail.com

Amicalement



« LA MALLE A POEMES » dans les Bibliothèques de Soulaire et Saint-Piat

Vendredi 28 septembre 2012 Reportage à St Piat :



Accueil de 2 classes de l'école maternelle le matin

Une cinquantaine de petites têtes blondes et 2 fois plus d'yeux écarquillés à la bibliothèque de St Piat devant le spectacle de poésie animée joué par les 3 comédiennes de « la Caravane des Poètes » dans le cadre de la « Fête du livre » organisé par la Communauté de Communes ! D'avis unanimes. une vraie réussite !



Poésie autour d'un goûter/apéritif en fin d'après-midi

Et aussi des plus grands ... et des moins jeunes ! Pour un goûter/apéritif proposé par la bibliothèque en prolongement de la manifestation du matin et en présence des comédiennes : des poèmes lus par les enfants et les adultes ! Rires, partage d'émotion, convivialité !



« UNE BIBLIOTHEQUE PROCHE DE SES LECTEURS ! »

- Avec les « Ateliers » du mardi matin : pour les classes de CP et CE1 de l'école primaire de St Piat !
- Le renouvellement régulier des livres, tant pour les petits que pour les grands !
- De nouvelles « activités prévues » :
 - « Lectures entre adultes » : chacun peut venir présenter un livre qu'il a particulièrement aimé (premier rendez-vous un samedi matin en janvier) ;
 - « Les Mille Lectures d'Hiver » (un comédien présentera un ouvrage un samedi en février) ;
 - La venue d'un écrivain (un samedi en mars) ;
 - « La Caravane des Poètes » en septembre prochain ! (l'article ci-dessus consacré par « L'Amicale des 4 Villages » pour l'édition 2012)
- Un accueil « relooké » : de nouvelles affiches, gaies et colorées !

Pour plus d'infos sur ces manifestations à venir, n'hésitez pas à passer à la bibliothèque ! (des affiches seront également mises sur la porte de la bibliothèque, chez les commerçants, et dans la « vitrine » de la Mairie).

Rappel : la bibliothèque est ouverte à tous et vous accueille le LUNDI de 17h à 19h et le MERCREDI de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires) !

A bientôt ! Les bénévoles de la bibliothèque de St Piat



Le projet « Biodiversité, Agissons ensemble ! » est un observatoire territorial des pratiques en lien avec la biodiversité qui a 3 objectifs :

1. Observer et évaluer les pratiques des collectivités territoriales, des agriculteurs et des entreprises du canton du Maintenon ayant un impact sur la biodiversité ;
2. Mettre en place des actions concrètes visant à faire évoluer les pratiques ;
3. Mettre en valeur des pratiques existantes favorables à la

biodiversité et leur évolution.

Après le recensement des pratiques initié en 2010, les animateurs (Alexandre SOUDIEUX, association Hommes et Territoires et Michel BEZINE, Chambre d'Agriculture 28) entrent dans une phase de mise en place d'actions pour améliorer ces pratiques.

Dans ce cadre, la commune de Saint-Piat va mettre en place dès 2013 un plan de gestion différenciée de ses espaces verts. Elle sera ainsi une commune pilote pour insuffler cette dynamique aux autres communes du canton. La gestion différenciée consiste à adopter différents modes d'entretien en fonction des zones, de leur fréquentation, de leur localisation, de la nature du sol, de leur utilité, etc. Le but étant de réduire l'utilisation des pesticides et des désherbants.

Par ailleurs, la commune va également mettre en place un nichoir à Effraie des clochers (ou Chouette effraie) pour augmenter la lutte biologique contre les rongeurs. En effet, cette grande prédatrice nocturne souffre de la raréfaction de ses sites de reproduction et des collisions par les automobiles. L'accueil d'une autre espèce sera favorisé par la mise en place d'un nichoir : le Faucon crécerelle. Ce petit rapace très commun est facilement visible, il chasse le jour en faisant du surplage pour repérer ses proies.





Rencontre tibétaine à Saint-Piat

Le samedi 01 décembre, journée ensoleillée et froide presque himalayenne, a marqué la présence de cinq tibétains et de six moines tibétains du Monastère de Gyutö au Domaine de Changé.

En présence du public, une cérémonie d'offrandes a débuté et a terminé la journée selon les coutumes tibétaines.

Les moines tibétains ont présenté leurs ateliers, dans une ambiance détendue et enrichissante, avec le façonnage d'un mandala de sable, support symbolique de méditation sur les formes et les couleurs utilisées.

Ils ont confectionné des petites maquettes en pâte à modeler, à motif floral et autres et ont transcrit un terme en calligraphie tibétaine, très demandée par le public.

Quatre tibétains proposaient un menu du jour avec momok et shepalek (style ravioli) bien appréciés et le thé traditionnel tibétain (avec lait, beurre salé) très rafraîchissant et tonique.

L'artisanat tibétain exposait de belles fabrications typiques et très utiles, démontrant leur savoir-faire.

Un documentaire instructif, réalisé par Didier Albertin (voir son site : didier.albertin.free.fr) a présenté les principaux lieux de culture tibétaine de nos jours.

Le mandala terminé n'est pas conservé selon la tradition tibétaine. Les moines tibétains, accompagnés du public, sont allés répandre le sable de ce mandala à la rivière proche pour symboliser l'impermanence et pour pratiquer le détachement.

En soirée, le concert des moines tibétains, munis de leurs instruments originaux, firent vibrer la salle avec leurs voix particulières, à tonalité grave et basse provenant d'une profondeur exceptionnelle. Ce fut un moment intense.



L'association "Amitiés Tibétaines" de Grogneul remercie vivement tous les visiteurs et tous les participants qui se sont joints à cet événement en Eure & Loir; spécialement Didier Albertin pour son documentaire, Madame Lavigne et Madame Leroy pour leur bienveillance au Domaine de Changé, Michel Bailleau, notre technicien attiré de Grogneul et Nathalie, de Nathaïde EURL, l'informaticienne de St-Piat.

Les moines tibétains ont bien apprécié pendant leur séjour les baguettes "rétro" de Laurent Provendier, boulanger de St-Piat.

Ancienne station d'épuration au croisement des rues Jean Moulin et Robert Poisson

Malgré de nombreuses demandes, l'office des HLM, Habitat Eurélien, a toujours refusé compte tenu du coût de l'opération, d'enlever la butte située devant les HLM rue Robert Poisson (parcelle AK 26).

A bout d'argument pour les motiver, et après avoir rencontré les responsables des opérations foncières, Madame le Maire a proposé qu'Habitat Eurélien fasse une cession partielle de cette parcelle, au profit de la commune, afin de pouvoir intervenir.

Le Conseil d'Administration d'Habitat Eurélien, qui s'est réuni le 26 octobre 2012, après en avoir délibéré, a approuvé la cession gratuite d'une partie de la parcelle, pour environ 513 m², les frais de cession étant à la charge d'Habitat Eurélien.



ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins. Ceci implique bien sûr les animaux de compagnie (aboiements et les déjections sur les trottoirs), mais aussi les autres animaux que vous êtes susceptibles de posséder.

A cet effet, je vous précise les éléments suivants : **(Extraits de l'article 153 du règlement sanitaire départemental)**

« Toute création, extension ou réaffectation d'un bâtiment d'élevage ou d'engraissement à l'exception des bâtiments d'élevage de lapins et volailles comprenant moins de 200 animaux de plus de 30 jours et des bâtiments consacrés à un élevage destiné à la consommation familiale doit faire l'objet, de la part du demandeur, de l'établissement d'un dossier, établi avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, est adressé au maire de la commune.

Les bâtiments renfermant des animaux à demeure ou en transit ne doivent pas être à l'origine d'une pollution des ressources en eau. Leur implantation devra satisfaire aux prescriptions générales ou particulières relatives aux périmètres de protection des sources, puits, captages ou prises d'eau.

La conception et le fonctionnement des établissements d'élevage ne doivent pas constituer une nuisance excessive et présentant un caractère permanent pour le voisinage.

Sans préjudice de l'application des documents d'urbanisme existant dans la commune ou de cahiers des charges de lotissement, l'implantation des bâtiments renfermant des animaux doit respecter les règles suivantes :

- les élevages de volailles et de lapins ne peuvent être implantés à une distance inférieure à 25 mètres pour les élevages renfermant plus de 50 animaux de plus de 30 jours et, à 50 mètres pour les élevages renfermant plus de 500 animaux de plus de 30 jours, des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers, des zones de loisirs ou de tout établissement recevant du public à l'exception des installations de camping à la ferme.
- les autres élevages, à l'exception des élevages destinés à la consommation familiale et de ceux de volailles et de lapins, ne peuvent être implantés à moins de 50 m des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers, des zones de loisirs et de tout établissement recevant du public à l'exception des installations de camping à la ferme.

A l'exception des établissements d'élevage de volailles ou de lapins renfermant moins de 500 animaux, l'implantation des bâtiments d'élevage ou d'engraissement, dans la partie agglomérée des communes urbaines, au sens INSEE du terme, est interdite »

Toutes ces dispositions sont consultables en intégralité dans le Règlement Sanitaire Départemental consultable à l'adresse suivante : [http://www.eure-et-loir.pref.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Environnement/Reglement-sanitaire-departemental/\(language\)/fre-FR](http://www.eure-et-loir.pref.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Environnement/Reglement-sanitaire-departemental/(language)/fre-FR)

RAPPEL

Les chevaux, ovins, caprins doivent être identifiés individuellement.

Dans tous les cas, vous devez faire identifier votre équidé par un vétérinaire habilité ou par un agent des Haras nationaux. L'identificateur va procéder à la pose d'un transpondeur et au relevé de signallement (marques naturelles de l'équidé) qui sera à renvoyer à l'adresse suivante, accompagné d'un chèque de 40 € à l'ordre de L'IFCE :

Institut français du cheval et de l'équitation

SIRE - Service des chevaux d'origines non constatées

B P 3 • 19231 ARNAC POMPADOUR cedex

Les Haras nationaux éditeront un document d'identification et une carte d'immatriculation sur laquelle est mentionné votre nom de propriétaire. L'équidé sera enregistré comme équidé d'origine non constatée (ONC).

Les conditions de détention doivent également leur assurer un bien-être suffisant : ils doivent notamment disposer d'un abri (en dur ou naturel de type haie) de taille suffisante ainsi que d'une alimentation équilibrée et d'eau.

SITREVA

Les déchèteries du SITREVA seront fermées entre Noël et le Jour de l'An, soit du lundi 24 décembre 2012 à 12h45 au mardi 1^{er} janvier 2013 inclus, à l'exception des déchèteries de Dourdan, Egly et Briis-sous-Forges qui fermeront le 23 décembre 2012 à 12h45, et de la déchèterie de Saint-Chéron qui fermera le 22 décembre à 17h45.

A partir du 2 janvier 2013, les déchèteries reprennent leur activité aux jours et horaires habituels.



Parking Paysager rue de la République et carrefour entre les R.D. 6 et R.D. 6-1.

La création de 14 places de stationnement rue de la République, l'aménagement de l'espace vert contigu entre la rue de la République et l'Eure ainsi que le réaménagement du carrefour entre les R.D. 6 (rue de la République) et 6-1 sont lancés.

Les travaux sont confiés :

- pour le lot terrassements, voirie et assainissement à la société EUROVIA pour un montant de 78 356,70 € H.T.
- pour le lot maçonnerie à la société ARPAJA pour un montant de 35 055,01 € H.T.
- pour le lot espace vert/mobilier urbain à la même société ARPAJA pour un montant de 23 911,87 € H.T.

Le financement de l'opération est assuré en montant H.T. comme suit :

- pour l'acquisition des terrains :	subvention de la Région Centre :	12 400 €
	fonds propres de la commune :	64 620 €
- pour les travaux proprement dits :	subvention de la Région Centre :	49 200 €
	subvention du Conseil général :	60 288 €
	fonds propres de la commune :	39 912 €

Par ailleurs, le Conseil général prend directement en charge la réfection de la chaussée de la rue de la République entre la boulangerie et les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, pour un montant d'environ 10 000 €.

Ces aménagements réalisés dans le cadre du programme "Cœur de village" de la Région Centre, permettront :

- de libérer la place Vauvillier de toute circulation de transit, la réservant ainsi aux piétons et au stationnement des véhicules pour la desserte de nos commerces. Le restaurant "Les Quatre vents" et le bar-tabac pourront aussi bénéficier d'une surface un peu plus grande leur permettant d'installer des petites terrasses plus accueillantes qu'aujourd'hui,
- d'augmenter le nombre de places de stationnement pour la desserte des commerces,
- d'ouvrir aux habitants un espace vert très agréable en bordure de la rivière et qui comporte de très beaux arbres.

Les travaux ont débuté en décembre par la remise en état des arbres du futur espace vert (abattage des arbres malades et élagage des arbres conservés. Précision : le platane sera conservé). Ils seront suspendus pendant les fêtes du 21 décembre au 11 janvier (vacances des entreprises) Ils se poursuivront par la démolition des murs ou leur remise en état pour les parties conservées et se termineront par les travaux de voirie, la réalisation des enrobés bitumineux étant, en principe, prévue pendant les congés scolaires d'hiver fin février.

La réalisation de ces travaux va entraîner quelques difficultés de circulation. En accord avec les entreprises et les Services du Conseil Général, nous nous efforceront de limiter les gênes ainsi créées. Nous vous remercions de votre coopération pour faciliter la tâche de tout un chacun.

Remise en état de la rue du Lavoir et de la rue des Ponts.

Les travaux de remise en état des deux rues ont été réalisés par la société EIFFAGE. Celle-ci doit effectuer prochainement un balayage pour évacuer les gravillons de l'enduit superficiel en excédent et remonter les bouches à clé du réseau de distribution d'eau.

Aménagements de sécurité.

Les travaux d'aménagement de sécurité rue de la République entre la rue des Martels et la rue de la Libération sont terminés. Merci à tous de bien vouloir respecter les limitations de vitesse "30 km/h" mises en place. C'est dans l'intérêt de notre population, de nos enfants, de nos anciens.

Les réflexions pour la mise en sécurité de la rue des Martels, de la rue au Chard et de la rue Robert Poisson sont en phase d'achèvement.

Aménagement du secteur de Dionval.

Le contrat de concession d'aménagement confiant la réalisation d'un ensemble d'habitation de 27 logements, rue Jean Moulin sur le secteur de Dionval, a été signé avec la SAEDEL le 16 novembre dernier. Il est prévu de réaliser 15 lots à bâtir en accession à la propriété et 12 logements locatifs qui permettront d'installer de jeunes ménages ou des personnes âgées.

Par ailleurs cette opération devrait permettre de poursuivre la réalisation de l'assainissement collectif rue Jean Moulin jusqu'aux H.L.M.

L'opération a pu être lancée grâce à M. Claude POULAIN qui a accepté de vendre à la commune les terrains nécessaires au prix fixé par le Service des Domaines.

Action de solidarité :

Face à certains évènements (pandémie grippale, verglas, inondations, canicule,...), certains sont plus fragiles et peuvent se trouver en difficultés.

A l'aide du bulletin joint, vous pouvez vous inscrire, inscrire vos proches ou voisins afin de mettre à jour le fichier du CCAS, pour que puisse fonctionner, si nécessaire, le dispositif d'aide et d'accompagnement envers les plus vulnérables.

Si vous êtes chauffé au fuel pensez à l'opération "achat groupé du fuel" :

Depuis 2009, cette opération fonctionne bien. Dans le courant du mois de février 2013, une nouvelle livraison groupée de fuel va avoir lieu. Le tarif proposé par le prestataire est toujours avantageux.

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule d'achat, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS en retournant le bulletin d'inscription joint à la Mairie avant le 15 janvier 2013.

Elagage :

En 2012, nous vous avons proposé l'opération élagage. Elle a eu un franc succès.

Si vous le souhaitez nous renouvelons cette opération en début d'année 2013.

Nous vous conseillons plus particulièrement d'en profiter si vos arbres et arbustes occasionnent une gêne sur la rue, les trottoirs ou chez vos voisins et pour vous-même, question de sécurité.

Pour vous inscrire, utiliser le bulletin joint au trait d'union et retournez-le à la mairie avant le 15 janvier 2013.

Action de Solidarité :

Comme tous les ans, deux classes de CM1 du regroupement pédagogique intercommunal organisent un séjour en classe de neige.

Le CCAS octroie une aide globale afin d'en diminuer le coût.

Une participation financière est demandée aux familles. Ce coût peut être lourd pour certains budgets, d'autant qu'il faut équiper les enfants de vêtements adaptés à la pratique des sports d'hiver.

Si vous avez chez vous un équipement qui ne vous servira plus et qui peut convenir à des enfants de 8 à 10 ans, vous pouvez contacter le CCAS qui se mettra en relation avec l'école.



Emissions des chaînes des multiplex R2 et R5

La télévision est passée au tout numérique dans la région le 19 octobre 2010. Une offre de 19 chaînes gratuites et 9 chaînes payantes est aujourd'hui disponible pour tous les téléspectateurs, elle sera portée à 25 chaînes gratuites à partir de la fin de cette année.

Cependant, certains foyers n'ont pas encore accès à toutes les chaînes puisque celles des multiplex R2 (BFM TV, Direct Star/D17, i>Télé, Gulli, Direct 8/D8, France 4) et R5 (TF1 HD, F2 HD, M6 HD) ne sont pas en service sur tous les émetteurs.

Monsieur le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de m'informer qu'après avoir dialogué avec les opérateurs de ces multiplex, ceux-ci ont accepté d'élargir leur couverture, permettant ainsi aux téléspectateurs ayant une antenne « râteau » d'être également desservis.

Pour connaître précisément les émetteurs concernés, les utilisateurs peuvent se reporter au site internet suivant :

<http://www.csa.fr/Television/La-reception/Recevoir-la-television/La-couverture-de-la-TNT/Le-déploiement-de-la-TNT-haute-definition/Le-calendrier-de-déploiement-de-la-TNT-HD>.

Une fois les modifications techniques effectuées, les téléspectateurs recevant la télévision numérique terrestre devront lancer, comme ils l'ont fait lors du passage au « tout numérique », une recherche pour mémoriser les nouvelles chaînes.

Information du Ministère de l'intérieur

A l'attention de tous les détenteurs de téléphone portable

Un correspondant laisse un message afin que vous le rappeliez au **06 07 74 52 41**.

N'appellez surtout pas ce numéro ou vos factures augmenteront sans commune mesure.

Cette information communiquée par l'Office Centrale de Répression du Banditisme est à diffuser le plus largement possible.

Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent sur votre GSM, et se présentent comme le "Provider" Orange, SFR, Bouygues, auquel vous êtes abonné; ils demandent ensuite de composer un code qui est le 09 # en vous expliquant qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable.

NE COMPOSEZ SURTOUT PAS CE CODE ET RACCROCHEZ IMMÉDIATEMENT.

Ils disposent de l'outillage permettant grâce à ce code de lire votre carte SIM.

Salle des Fêtes de Saint-Piat	situation du demandeur	période du 1er mai au 30 septembre (tarif été)	période du 1er octobre au 30 avril (tarif hiver)
Type de location			
soirée privée (de la veille 20h au lendemain 6h)	habitant de Saint-Piat	250 €	270 €
	hors commune	500 €	530 €
week-end complet (jusqu'au dimanche 18h00)	habitant de Saint-Piat	350 €	370 €
	hors commune	600 €	630 €

location aux professionnels : 1 000 € pour une occupation de 12 heures

location à la journée (de 9h à 18h)

salle 110 €
 cuisine 50 €
 chauffage en période hiver 35 €

Salle Geneviève De Boever	situation du demandeur	période du 1er mai au 30 septembre (tarif été)	période du 1er octobre au 30 avril (tarif hiver)
Type de location			
journée (de 9 h à 22 h)	habitant de Saint-Piat	90 €	110 €
	hors commune	120 €	140 €

Concessions cimetière

- Tombe : concession trentenaire renouvelable.....255 € la place de 2 m²
- Columbarium : concession de 15 ans renouvelable.....507 €
- Caveau Urne : concession de 15 ans renouvelable.....255 €
- Jardin du souvenir (taxe)70 €

Réunion Publique – Transformation du POS en PLU

Les travaux d'élaboration du futur P.L.U. vont bientôt s'achever. Le projet est passé en Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles, instance mise en place à la suite des accords de Grenelle. Cet obstacle a été franchi avec succès puisque la Commission a émis un avis favorable sans aucune observation et à l'unanimité.

Le projet vous sera présenté en réunion publique le 22 janvier à 20h30 dans la salle des fêtes.

Il sera ensuite présenté au Conseil municipal pour être arrêté et soumis pendant 3 mois à l'examen des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département et les trois chambres consulaires : Commerce et industrie, Métiers et Artisanat, Agriculture)

La procédure continuera avec l'enquête publique qui, nous l'espérons, devrait se dérouler en mai/juin si possible pour une approbation avant les grandes vacances.

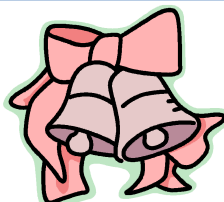
Nous vous rappelons que la mairie tient à votre disposition un dossier de concertation sur lequel vous pouvez vous exprimer à tout moment.

Agenda prévisionnel 2013 :

- 18 janvier : vœux du Maire,
- 10 février : loto de l'Association des Parents d'Elèves,
- 24 février : tournoi de belote du Club de la Vallée,
- 10 mars : spectacle Cabaret par Les Granges d'en Haut,
- 17 mars : chorale de l'Amicale des 4 Villages,
- 1^{er} avril : chasse aux œufs de Pâques,
- 21 avril : Floralties
- 4 mai : spectacle du CCAS,
- 8 mai : commémoration 1945,
- 31 mai : spectacle de danse par l'Amicale des 4 Villages,
- 1^{er} juin : balades contées,
- 15/16 juin : pièce de théâtre par le CCLER,
- 21 juin : remise des prix aux enfants du RPI,
- 23 juin : brocante organisée par les Amis d'Illschwang.

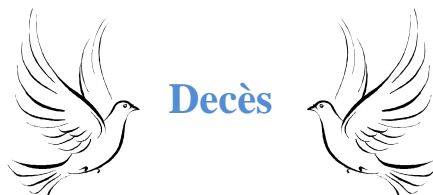
Mariages

DERACHE Jean-Christophe, Léon, Jules GENDRON Ludivine, Danièle, Michelle	21 avril 2012
COCSET Jérôme, Romain JEANNE Delphine, Gilberte, Denise	12 mai 2012
RIVIERE Thomas, Pierre, Henri, Roland GUSMAN Aurélia, Jennifer	07 juillet 2012
LIMEUL Christophe, Georges, Pierre THIBLIER Catherine, Marie Véronique	18 août 2012



Naissances

LARDEAU BAUDOIN Lisa, Marie, Christine	12 janvier 2012
BREHON Maxime, André, Christian	13 janvier 2012
VAZ DE LIMA MONBAILLY Lisa, Annie	06 avril 2012
CASTRO Nino	16 avril 2012
BACQUET Lucien, Jean-Pierre, Patrick	06 août 2012
DUPREY Armand	23 septembre 2012



Decès

ARFEL Germaine, Eugénie veuve VANDENABEELE	23 janvier 2012	Le Coudray
FERTEL Marcel, Léon, Gaston	23 janvier 2012	Saint-Julien (Haute-Vienne)
DESELLE Danielle, Françoise veuve LEVEILLARD	27 février 2012	Mainvilliers
MOTTU Denise veuve OUDIN	08 mars 2012	Le Coudray
BRUN Céline, Renée veuve FOUQUET	19 avril 2012	Maintenon
GALLERON Gérard, Marcel, Gaston, Eugène	24 mai 2012	Le Chesnay (Yvelines)
BERNIER Marc, Georges, Marcel	24 septembre 2012	Paris 12 ^{ème} arrondissement
MERCIER Marguerite, Suzanne veuve DHÉRET	27 novembre 2012	Chartres